

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le mardi 7 septembre 2021 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS

Monsieur le maire	Rémi Fortin
Mmes les conseillères	Johanne Fillion
	Lyne Gagnon
M. les conseillers	Berthier Fortin
	Roger Vaillancourt
	Serge Fillion

formant quorum sous la présidence de M. le maire Rémi Fortin.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière	Joyce Bérubé
--	--------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Rémi Fortin ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2021-09-161 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Berthier Fortin, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour comme préparé et lu, en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-162 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane tenue le 2 août 2021 qui leur a été transmis à l'avance;

Il est proposé par Monsieur Roger Vaillancourt et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021 comme rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021,
RÉSOLUTION 2021-08-152**

Le conseil municipal prend acte du dépôt du procès-verbal de correction de la séance ordinaire du 2 août 2021, résolution 2021-08-152 concernant des erreurs qui apparaissent évidentes à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision.

**2021-09-163 APPROBATION - COMPTES À PAYER, CHÈQUES, PRÉLÈVEMENTS ET SALAIRES ÉMIS PAR
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE**

Il est proposé par Monsieur Roger Vaillancourt, et résolu :

D'approuver la liste des comptes à payer au montant de cent six mille cent six dollars et trente-deux (106 106,32 \$), la liste des prélèvements bancaires au montant de vingt et un mille cinq cent soixante-quatorze dollars et cinquante (21 574,50 \$), et les salaires nets payés au montant de seize mille trois cent cinquante-sept dollars et vingt-neuf (16 357,29 \$).

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

D'imputer ces dépenses au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, représentant un grand total de cent quarante-quatre mille trente-huit dollars et onze (144 038,11 \$). Ces dépenses comportent les chèques numérotés de 2340 à 2372 du compte bancaire numéro 400058.

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Joyce Bérubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

DÉPÔT – RAPPORTS MENSUELS D'EXPLOITATION – OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT – MAI ET JUIN 2021 - NORDIKEAU

Le conseil municipal prend acte du dépôt des rapports mensuels d'exploitation concernant les suivis du traitement et de la qualité de l'eau potable distribuée pour les mois de février, mars, avril et mai 2021 fournis par Nordikeau.

2021-09-164

AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 5 – TRAVAUX RÉALISÉS EN DATE DU 7 JUILLET 2021 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE – PROJET « PAVAGE DE DIVERSES RUES MUNICIPALES » - LES ENTREPRISES D'AUTEUIL ET FILS INC.

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Joyce Bérubé à effectuer le paiement du décompte progressif n° 5, daté du 3 août 2021, à « Les Entreprises d'Auteuil et Fils inc. », concernant les travaux exécutés dans le cadre du projet « Pavage de diverses rues municipales » pour un montant de trente mille cent quatre-vingt-six dollars et sept (30 186,07 \$), selon les recommandations de Tetra Tech QI inc. Ce décompte progressif inclut la libération de la retenue contractuelle puisque la réception définitive est prononcée.

DE transmettre copie de la présente résolution à Les entreprises d'Auteuil et Fils inc. et à Tetra Tech QI inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-165

ÉTABLISSEMENT DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL – CALENDRIER 2022

Il est proposé par Monsieur Roger Vaillancourt, et résolu :

D'établir, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, en fixant le jour, la date et l'heure du début des séances ordinaires, lesquelles se tiendront à la salle du conseil, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane, selon ce qui suit :

- Le lundi	10 janvier 2022	19 h 30;
- Le lundi	7 février 2022	19 h 30;
- Le lundi	7 mars 2022	19 h 30;
- Le lundi	6 avril 2022	19 h 30;
- Le lundi	2 mai 2022	19 h 30;
- Le lundi	6 juin 2022	19 h 30;
- Le mardi	5 juillet 2022	19 h 30;
- Le lundi	8 août 2022	19 h 30;
- Le mardi	6 septembre 2022	19 h 30;
- Le lundi	3 octobre 2022	19 h 30;
- Le lundi	7 novembre 2022	19 h 30;
- Le lundi	6 décembre 2022	19 h 30;

QU'un avis public concernant l'établissement du calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil municipal sera affiché aux deux endroits désignés, et ce, conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

2021-09-166

VÉRIFICATION ANNUELLE DES DISPOSITIFS ANTI-REFOULEMENT – PROTECTION DU RÉSEAU D’EAU POTABLE – BÂTIMENT DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – GARAGE MUNICIPAL – CASERNE DE SÉCURITÉ INCENDIE – RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la *Régie du bâtiment du Québec* informe les propriétaires de bâtiments qu’ils ont l’obligation de protéger le réseau d’eau potable contre la contamination;

CONSIDÉRANT l’existence de dispositifs anti-refoulement aux bâtiments du garage municipal et de la caserne de sécurité incendie ainsi qu’au site de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QU’il est de la responsabilité de la Municipalité de faire vérifier annuellement les dispositifs anti-refoulement des bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le non-respect de la réglementation par la Municipalité peut entraîner des poursuites pénales ainsi qu’être tenu responsable des conséquences d’une contamination du réseau d’eau potable et donc, notamment, des frais encourus pour la décontamination;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D’autoriser l’inspection des dispositifs anti-refoulement au bâtiment du garage municipal et de la caserne de sécurité incendie ainsi qu’au site de traitement des eaux usées pour la somme de quatre cent trente-neuf dollars (439,00 \$), taxes en sus, par l’entreprise Plomberie G. et D. Gauthier inc.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-167

ACHAT – TERRAIN SUR LA RUE DUMAS – ABROGATION RÉSOLUTION 2021-07-135 – MADAME STÉPHANIE TURBIDE ET MONSIEUR GERMAIN TURBIDE – SAINT-RENÉ-DE-MATANE

ATTENDU QUE la résolution 2021-07-135 n’est pas complète;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane souhaite acquérir une parcelle du terrain de Madame Stéphanie Turbide et Monsieur Germain Turbide;

ATTENDU QUE le terrain est essentiel à la réalisation du projet d’aménagement d’une virée pour l’équipement de déneigement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

D’abolir la résolution 2021-07-135 et de la remplacer par celle-ci.

D’acquérir de Madame Stéphanie Turbide et Monsieur Germain Turbide, pour la somme de cinq milles (5 000,00 \$), l’immeuble ci-après désigné.

DE consentir au vendeur une servitude de passage sur le lot 6 40 971 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Matane, en faveur du lot numéro 6 402 970 du même cadastre pour permettre au vendeur et à ses représentants de se rendre du lot 6 402 970 à la rue Dumas. Cette servitude s’exercera sur une bande de terrain mesurant 10,75 mètres dans ses côtés Nord-Ouest et Sud-Est par 4 mètres de ses côtés Nord-Est et Sud-Ouest, borné au Nord-Ouest et au Nord-Est par le lot 6 402 970 du même cadastre, au Sud-Est par une partie du lot numéro 6 402 971 du même cadastre et au Sud-Ouest par le lot 5 681 371 (rue Dumas).

D’autoriser le maire, Monsieur Rémi Fortin, ou en son absence le maire suppléant, Monsieur Serge Fillion et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Joyce Bérubé, ou en son absence, son adjointe, Madame Line Beaulieu, à signer tous les documents requis par ces derniers, et ce, pour donner plein effet à la présente résolution, en payer le prix de vente et en obtenir quittance.

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

DÉSIGNATION

Le lot numéro SIX MILLIONS CENT DEUX MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET ONSE (6 402 671) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Matane.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-168

DEMANDE DE REPORT DES TRAVAUX ET AUTORISATION DE SIGNATURE – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DU RUISSEAU-GAGNON – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET REDRESSEMENT – DOSSIER NO GAV67663 - MINISTÈRE DU TRANSPORT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane a reçu la lettre d'annonce le 17 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux ont effectué;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

DE demander au Ministère du Transport de reporter les travaux de réhabilitation de la route du Ruisseau-Gagnon au mois de juin 2022;

DE proposer l'échéancier suivant au Ministère du Transport :

- | | |
|---|--------------------------|
| - Confirmation de l'aide financière : | Juin 2021 |
| - Étude géotechnique : | Septembre à octobre 2021 |
| - Révision des plans et devis du projet : | Octobre à décembre 2021 |
| - Appel d'offres pour les travaux : | Janvier à février 2022 |
| - Octroi du contrat à l'entrepreneur : | Mars 2022 |
| - Début des travaux : | Juin 2022 |
| - Fin des travaux : | Août 2022 |

D'autoriser le maire, Monsieur Rémi Fortin, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Joyce Bérubé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-169

PRISE D'ACTE – DÉPÔT DU BUDGET RÉVISÉ – EXERCICE FINANCIER 2021 – OFFICE D'HABITATION DE LA MATANIE;

CONSIDÉRANT la réception du budget révisé 2021 de l'Office d'Habitation de la Matanie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Berthier Fortin, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE prendre acte du dépôt du budget révisé 2021 de l'Office d'Habitation de la Matanie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DÉPÔT – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES, COMPLÉMENT AU MANDAT D'EXPLOITATION DES STATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE ET DE STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX - NORDIKEAU

Le conseil municipal prend acte du dépôt des coûts pour les travaux supplémentaires, complément au mandat d'exploitation de stations de production d'eau potable et de stations d'épuration des eaux usées de Nordikeau.

2021-09-170

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – GROUPE ARCHITECTE MB INC. – RÉVISION DE L'ÉVALUATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE SERVICES (LOCAUX POUR LES FERMÈRES, LA BIBLIOTHÈQUE ET LA PATINOIRE) – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

CONSIDÉRANT QUE les esquisses, le devis, l'esquisse sommaire et l'estimation des coûts ont été faits en octobre 2018 (résolution 2018-10-198);

CONSIDÉRANT l'avancement dans le dossier de la construction d'un bâtiment de services;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Berthier Fortin, et résolu :

DE mandater le groupe architecte MB inc. pour faire la révision de l'estimation des coûts de la construction d'un bâtiment de services.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-171

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – BÂTIMENT DE SERVICES (MULTIFONCTIONNEL) – FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS (FCRC) – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

CONSIDÉRANT les besoins de la communauté de la Municipalité de Saint-René-de-Matane;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont besoin d'un emplacement sécuritaire et convivial pour des rencontres sportives, culturelles et communautaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane autorise la présentation du projet de construction d'un bâtiment de services (multifonctionnels) aux Fonds Canadien de Revitalisation des Communautés.

QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement généré par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre du ministre.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière Joyce Bérubé soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-172

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – BÂTIMENT DE SERVICES (MULTIFONCTIONNEL) – VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

CONSIDÉRANT les besoins de la communauté de la Municipalité de Saint-René-de-Matane;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont besoin d'un emplacement sécuritaire et convivial pour des rencontres sportives, culturelles et communautaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Lyne Gagnon, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane autorise la présentation du projet de construction d'un bâtiment de services (multifonctionnels) au Volet 4 du Fonds Régions et Ruralité (FRR).

QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement généré par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre du ministre.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière Joyce Bérubé soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

2021-09-173 **ADOPTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS.ES (MADA) ET DE SON PLAN D'ACTION 2021-2025**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane s'est engagée à renouveler sa participation à la démarche Municipalité Amie des Aînés.es (MADA);

CONSIDÉRANT l'implication de Madame Catherine Berger, chargée de projet pour l'aider à élaborer la nouvelle politique et le plan d'action MADA;

CONSIDÉRANT QU'un comité de pilotage MADA, composé de l' élu responsable du dossier aîné, de la directrice générale et de deux bénévoles provenant du milieu communautaire, a été formé;

CONSIDÉRANT QU'une recherche documentaire a permis de dresser le portrait à jour de la situation démographique, sociale et économique de la Municipalité de Saint-René-de-Matane afin de comprendre les réalités du milieu;

CONSIDÉRANT QUE les aînés ont été invités à participer à un sondage et que cela a permis d'alimenter les réflexions du comité de pilotage MADA qui a pu identifier les champs d'intervention et les objectifs de la politique « Municipalité Amie des Aînés (MADA) »;

CONSIDÉRANT QUE la démarche MADA vise l'amélioration de la qualité de vie des personnes aînées en leur permettant de demeurer actives dans la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action a été élaboré en concertation et en partenariat entre le milieu municipal et le milieu communautaire dans le but de partager et de mettre en commun des expériences, des connaissances et des expertises variées, et que celui-ci contient des actions réalistes et réalisables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Lyne Gagnon, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter la politique Municipalité Amie des Aînés.es et son Plan d'action 2021-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-174 **POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS.ES – FORMATION D'UN COMITÉ DE SUIVI – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE**

CONSIDÉRANT l'adoption de la politique Municipalité Amie des Aînés.es (MADA) et de son plan d'action;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

QU'un comité de suivi sera formé pour faire le bilan des réalisations du Plan d'action de la politique Municipalité Amie des Aînés.es (MADA).

QUE ce comité sera formé de l' élu responsable du dossier des aînés, Monsieur Roger Vaillancourt, de la directrice générale, Madame Joyce Bérubé ainsi que d'un représentant provenant du milieu communautaire, Madame Jacqueline Bourget.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-175 **ACHAT – GODET 96 POUCES POUR TRACEUR NEW HOLLAND – LA COOP PURDEL, DIVISION MACHINERIE**

CONSIDÉRANT l'usure avancée du godet du tracteur New Holland;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

D'effectuer l'achat d'un godet de 96 pouces au coût de deux mille quatre cents dollars (2 400,00 \$), taxes en sus, chez La Coop Purdel, Division machinerie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-176 FERMETURE DU CENTRE ADMINISTRATIF ET DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – PÉRIODE DES FÊTES 2021 – DU 23 DÉCEMBRE 2021 AU 5 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT

Il est proposé par Monsieur Roger Vaillancourt, et résolu :

D'autoriser la fermeture de centre administratif et de la bibliothèque municipale du 23 décembre 2021 au 5 janvier 2022 inclusivement.

QUE l'horaire régulier d'ouverture du centre administratif reprendra le 6 janvier 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-177 DEMANDE DE COMMANDITES – BRICK À BRACK, ANNONCES CLASSÉES

CONSIDÉRANT la demande du Journal du Brick à Brack, annonces classées qui à se procurer un forfait publicitaire en commandites;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Roger Vaillancourt, et résolu;

QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane de ne pas se procurer de forfait publicitaire en commandite pour le Journal du Brick à Brack, annonces classées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

MRC DE LA MATANIE - COMPTE RENDU - SÉANCE DU MOIS D'AOÛT 2021

Monsieur le maire Rémi Fortin donne un compte rendu de la séance d'août 2021 de la MRC de La Matanie.

AFFAIRES NOUVELLES

2021-09-178 DEMANDE DE CITOYEN – CHANGEMENT DE ZONAGE – MATRICULE 1297-26-5285 – MADAME CÉLÉNA BÉRUBÉ ET MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN GAGNON

CONSIDÉRANT la demande de Madame Célina Bérubé et Monsieur Jean-Sébastien Gagnon qui consiste à effectuer un changement de zonage (pour une zone forestière) pour le terrain adjacent au matricule 1297-26-5285 qu'il vient d'acquérir;

CONSIDÉRANT QUE des lettres d'appui des voisins immédiats pour le projet d'installer un cheval sur le terrain concerné;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

DE mandater le service d'urbanisme de la MRC de la Matanie pour vérifier la possibilité d'effectuer un changement de zonage dans ce secteur et de faire le changement si cela s'avère possible.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2021-09-179 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION – TOURISME GASPÉSIE

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion de la Municipalité de Saint-René-de-Matane a pris fin le 31 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance ordinaire du 7 septembre 2021

QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane ne renouvellera pas son adhésion pour l'année 2021-2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public présent.

2021-09-180

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

DE lever la séance ordinaire du 7 septembre 2021, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 20 h 37.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Rémi Fortin
Président de la séance

Je soussigné, Rémi Fortin, maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Rémi Fortin
Maire

Joyce Bérubé
Directrice générale
et secrétaire-trésorière